



Devenir ville ambassadrice Téléthon

Edition 2024

Faites de votre ville un modèle d'élan
citoyen et devenez la vitrine de la
mobilisation des Français pendant les
30h d'émission sur France Télévisions

Innover pour Guérir : le combat de l'AFM- Téléthon

- L'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.
- L'Association mène une stratégie d'intérêt général. L'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle impulse bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière

[Les victoires du Téléthon 2023](#)
[4mn pour comprendre l'AFM-Téléthon](#)



Le Téléthon : un événement de mobilisation populaire unique depuis 1987

Etre ville ambassadrice, c'est représenter :

- 210 000 bénévoles mobilisés
- 15 000 communes impliquées
- 20 000 animations Téléthon
- 3 M de participants sur le terrain

Découvrez quelques vidéos de la mobilisation terrain :

- [Best of 2016](#)
- [Best of 2017](#)
- [Best of 2019](#)
- [Best of 2021](#)
- [Best of 2022](#)
- [Best of 2023](#)





Qu'est-ce qu'être ville ambassadrice Téléthon ?

- **Mobiliser et être la vitrine de la mobilisation des Français.** Des défis, des animations régionales, des moments d'émotions et de rencontres, le tout dans une ambiance de fête : c'est ça l'esprit des villes ambadrices !
- **Participer à une aventure humaine porteuse de lien social** entre les habitants, les entreprises et les associations de votre commune... C'est aussi une démarche participative intergénérationnelle.
- **Faire partie du dispositif télévisé par le biais de séquences en direct durant les 30h.** Vous devez surprendre, étonner les 10 millions de téléspectateurs qui regardent le Téléthon à un moment ou un autre du week-end !

Ville ambassadrice : les incontournables

Une unité de lieu

- La captation se fera sur un même lieu au cours des 30h (le dispositif déployé par France Télévisions ne permet pas de filmer en direct la mobilisation dans différents points de la ville, cela permet par ailleurs d'assurer une densité de population)
- Le choix du site est fait par FTV en lien avec la ville qui propose plusieurs **lieux extérieurs** emblématiques lors d'un repérage

Une unité de temps

- Des captations en direct au cours des 30h sur les antennes de FTV
- Plusieurs séquences du vendredi soir au samedi soir selon les formats choisis chaque année : la mobilisation doit être particulièrement forte sur ces créneaux horaires qui seront définis en amont du Téléthon



Ville ambassadrice : les incontournables

Des défilés en fil rouge pendant les 30h

- Constituer la plus longue guirlande de tissu, réaliser une fresque de 100 000 briques de construction, fabriquer le plus grand nombre de petits pains ... La ville ambassadrice doit proposer plusieurs défis incroyables en fil rouge, pendant les 30h. Et s'ils sont participatifs et qu'ils ont un thème en lien avec les particularités de la ville c'est encore mieux !

Un village Téléthon qui vit pendant 30h

- Une fois les caméras posées, le Téléthon doit vivre pleinement sa vie. Stands de crêpes, initiation aux gestes qui sauvent, vente de soupe ou de vin chaud, tombolas... N'oubliez pas tous ces stands qui font l'essence même du Téléthon et qui permettent à la collecte de grimper. Et c'est grâce à eux que le public passera du temps sur place.



france•tv

Qui fait quoi ?

- Choisit le contenu à filmer pour chacune des séquences
- Détermine les horaires de passage en direct
- Accompagne la ville aux côtés de l'AFM pour déployer la mobilisation la plus télégénique possible

FTV prend à sa charge :

- La préparation et l'organisation des repérages techniques
- La vidéo, le son, la lumière du « plateau » et la technique pour la captation et la retransmission des images (en complément de ce que peut fournir la ville)
- Le gardiennage de ses installations TV (en complément de ce que peut fournir la ville)
- Les hébergements, déplacements et repas des équipes TV

Qui fait quoi ?

Le service Emission :

- Accompagne les villes par la présence d'une personne dédiée => accompagnement des villes dans leur candidature, organisation des premiers repérages, cadrage du dispositif, organisation des réunions de travail (en visio ou en présentiel), suivi de la convention tripartite, organisation des débriefs, etc.
- Assure la promotion de la mobilisation de la ville à travers sa communication print et digitale ainsi que par des relations presse (conférence de presse nationale + lancement local)
- Fournit un kit communication complet à la ville
- Participe à l'ensemble des repérages sur site
- Prend en charge le déplacement et si nécessaire l'hébergement des personnes du siège lors des réunions sur le terrain
- **La coordination AFM** accrédite les animations et accompagne la ville dans l'élaboration de sa programmation (outils et conseils, mise en relation avec des organisateurs et partenaires potentiels)
- **Le pôle mobilisation des familles de l'AFM** propose les témoins (familles et intervenants médicaux et scientifiques) en lien avec FTV

Qui fait quoi ?

LA VILLE AMBASSADRICE

- Identifie un interlocuteur « mairie » référent pour le pilotage du dossier dès juin puis met en place une équipe projet (le pilotage peut être effectué en binôme avec l'association qui porte le Téléthon localement)
- Monte une programmation exceptionnelle du vendredi soir au samedi soir en mobilisant toutes les forces vives de son territoire (ville et au-delà)
- Met à disposition un lieu extérieur permettant d'accueillir un espace télévisé ainsi qu'un village Téléthon, **accessible aux personnes en situation de handicap (PSH)** et s'appuie idéalement sur un régisseur pour la gestion technique du site
- Met en sécurité le site choisi : plan de circulation, barriérage, places de stationnement, accès aux services de secours, plan d'évacuation, ...
- Fait les demandes d'autorisations administratives et assurances du public et des biens
- Met à disposition des branchements électriques sur le site retenu suite au repérage et *valorise son patrimoine architectural par un éclairage adéquat*

Qui fait quoi ?

- Participe à tous les repérages et réunions organisés par l'AFM et/ou France Télévisions
- Produit des documents de travail utiles à tout le groupe projet : tableaux de bord, plans d'implantations, programmes...
- Met à disposition un local aménagé à proximité du lieu de tournage pour accueillir animateurs, équipes techniques de FTV, témoins de l'émission + local pour l'accueil des familles Téléthon non témoins
- Coordonne l'ensemble des acteurs mobilisés
- Informe et mobilise sa population, le tissu associatif, les personnalités locales...
- Organise un temps de lancement officiel quelques semaines avant le Téléthon
- Communique sur les RDV Téléthon proposés dans la ville
- A l'issue des 30h, organise la remontée des fonds en lien avec la coordination Téléthon
- Organise un Téléthon merci au cours du premier trimestre suivant le Téléthon, en lien avec la coordination Téléthon

Pour candidater

Qui peut candidater ?

- La candidature pour devenir ville ambassadrice du Téléthon doit être portée **d'ici fin mars par la mairie** qui sera pilote du dispositif en lien avec les forces locales du Téléthon et pourra élargir à d'autres collectivités territoriales
- Toutes les villes de métropole peuvent se porter candidates. Une seule exigence : que le Téléthon existe sur la commune, même si la mairie n'en est pas à l'origine ou directement impliquée

Comment se porter candidate ?

- Faites-vous connaître et échangez avec votre coordination AFM-Téléthon locale qui fera remonter votre intérêt au service Emission, au niveau national ou contactez le siège de l'AFM-Téléthon directement
- Une première rencontre a lieu en visio entre la ville et l'AFM
- Une fois la décision prise il suffit de rédiger courrier officiel accompagné de quelques documents

Et après ?

- Sur la base des premiers échanges en visio puis du dossier de candidature, l'AFM et FTV font une pré-sélection des villes sur lesquelles un repérage est organisé entre avril et mai
- Une fois les repérages des villes candidates terminés, l'AFM et France Télévisions sélectionnent les villes du dispositif et en informent immédiatement les mairies (première quinzaine de juin)



Quels sont les critères de sélection ?

- Etre **motivé** ! La municipalité doit avoir envie de s'investir dans cette aventure et être en capacité de mobiliser toutes les forces vives de son territoire (associations, établissements scolaires, entreprises...) et **rassembler du public en nombre pendant les 30h**
- Pouvoir **proposer un lieu en extérieur avec du cachet**, suffisamment grand et accessible facilement à la population et bien sûr **accessible aux personnes à mobilité réduite**
- La **collecte** n'est pas un critère de sélection mais doit être un enjeu fort pour la mairie engagée comme ville ambassadrice : elle devra mettre en place une programmation destinée à collecter un maximum de fonds au profit du Téléthon et pouvoir mobiliser les entreprises du territoire
- Il n'y a **pas de budget imposé à la ville**. Les coûts peuvent être très réduits si des partenariats sont mis en place ou si la mairie dispose de matériels suffisants

Bon à savoir

Les villes du dispositif sont choisies en fonction de leur placement sur le territoire avec la volonté d'une couverture territoriale équilibrée

Calendrier de rencontres et de communication



- **21 septembre** : fête des bénévoles à Evry avec au programme **visite du laboratoire Généthon et lancement du Téléthon 2024**
- Septembre : signature de la **convention tripartite** Ville/ AFM/ FTV
- **Sept/octobre** : Mise à disposition **d'un kit de communication** par l'AFM-Téléthon
- **Fin octobre / début novembre** : **événement de lancement** dans la ville incluant un point presse pour les médias locaux et un temps plus convivial pour les forces vives locales (organisé par la ville avec l'appui de l'AFM), en présence de représentants de l'AFM et de France Télévisions
- **J-1 mois du TLT** : **conférence de presse nationale AFM-FTV à Paris** (avec parrain et animateurs FTV) participation d'un représentant de chaque ville ambassadrice
- **Décembre / janvier** : débriefing post Téléthon (en visio ou dans la ville)
- **Janvier – mars** : Téléthon merci organisé par la ville en lien avec la coordination AFM

Envie d'en savoir plus ?

- **N'hésitez pas à prendre contact avec le service Emission, au siège de l'AFM-Téléthon**
Votre interlocutrice : Alexandra Maurin (amaurin@afm-telethon.fr) ou 06 43 88 69 68
- Vous pouvez également partager avec des villes qui ont récemment participé au dispositif, elles vous feront un retour d'expérience (contact auprès du service Emission)